



7^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PAPI DU BASSIN DE L'ARMANÇON

Jeudi 30 septembre 2021

9h30 – Espace Marland - Tonnerre

ORDRE DU JOUR

1. Bilan depuis avril 2021

- Réduction de la vulnérabilité
- Communication auprès des élus
- Modélisation ouvrages de ralentissement dynamique des crues
(*étude bassin de l'Yonne*)

2. Projet d'avenant au PAPI de l'Armançon 2022-2024

- Démarche d'élaboration
- Contenu
- Financements
- Planning prévisionnel

1. BILAN DEPUIS AVRIL 2021

- Réduction de la vulnérabilité
- Communication auprès des élus
- Modélisation ouvrages de ralentissement dynamique des crues

DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ DES ENTREPRISES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

➤ Mission de 6 mois (juillet 2021- janvier 2022)

• Objectifs :

Financement par le FPRNM (loi 2019)

Diagnostics: **50 %**
Travaux: **20 %** entreprises
et **40 %** étbs publics

Entreprises <20 salariés

- 50 autodiagnostic
- 10 diagnostics validation SMBVA pour travaux

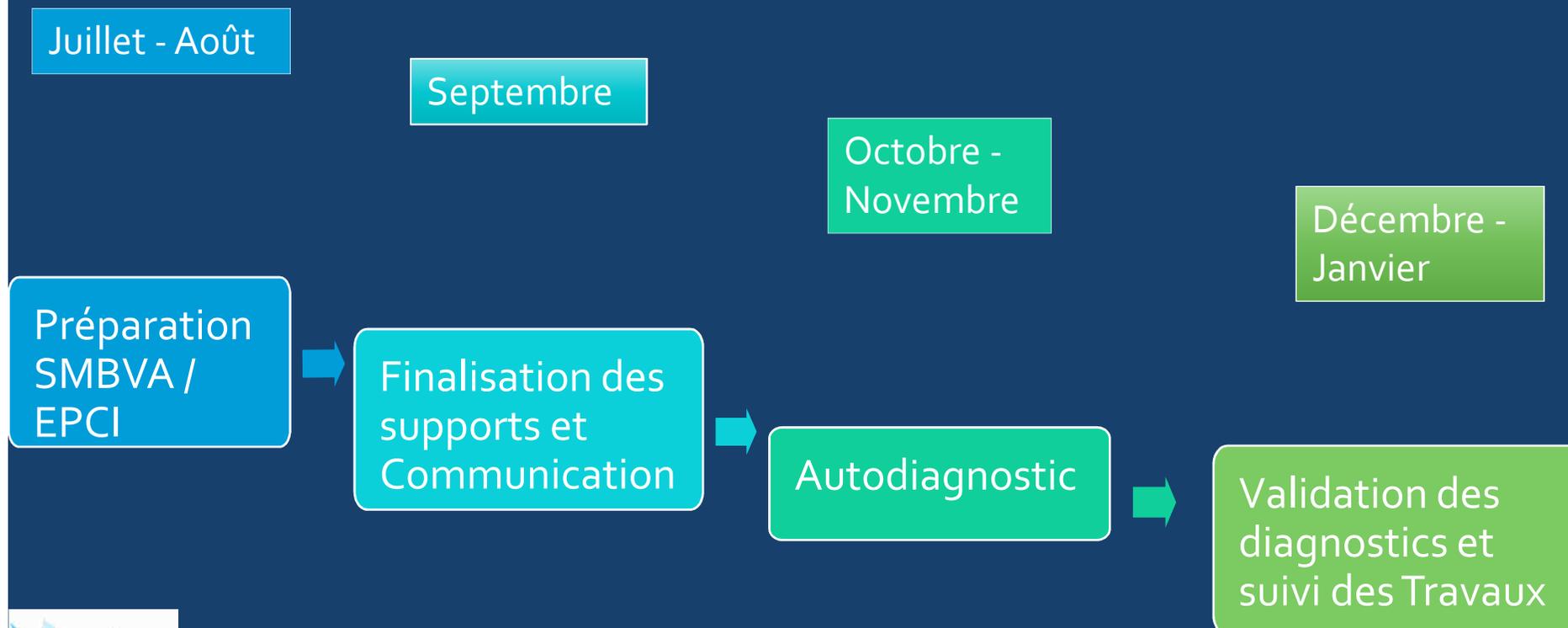
Bâtiments publics

- 30 autodiagnostic
- 10 diagnostics validation SMBVA pour travaux

- Périmètre: Communes couvertes par un PPRi (étbs publics) / Bassin de l'Armançon (étbs privés)
- Activités prioritaires: Secours et sécurité civile, santé, enseignement, administrations publiques, traitement des eaux, domaine de la construction et campings.

DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ DES ENTREPRISES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

➤ Déroulement de la mission



DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ DES ENTREPRISES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Plaquette: en cours

➤ Stratégie de communication

- Plaquette: Une pour établissements publics ; une pour les entreprises
- Courrier d'information des bénéficiaires co-signé par les EPCI
- Proposition de réunion / RdV

UN DIAGNOSTIC :

- ✓ **Gratuit** : démarche financée par le SMBVA* et l'État à travers le FPRNM**, dans le cadre du PAPI*** de l'Armançon
- ✓ **Confidentiel** : informations recueillies traitées exclusivement en interne
- ✓ **Personnalisé** : propositions adaptées à votre bien et à votre situation
- ✓ **D'expertise** : gestion des risques, connaissance des aléas et enjeux du territoire

La réalisation du diagnostic ne vous engage pas à réaliser les travaux préconisés.

Démarches :

1. Prise de **contact** et **présentation de la démarche**
2. **Réalisation** de votre auto-diagnostic à l'aide du formulaire
3. **Préconisation** de mesures et travaux par le SMBVA
4. **Demande de devis**
5. **Accompagnement** dans votre demande de **subvention** (SMBVA)

*Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon
**Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs
***Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Le bassin versant de l'Armançon et de ses affluents (Armançon, Brenne, Oze, Ozeraïn...) est soumis aux risques inondation par débordement de cours d'eau et par ruissellement.

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) s'est doté d'un PAPI pour assurer la gestion du risque inondation à l'échelle du bassin versant.

La réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens aux inondations est au cœur du programme d'actions, avec le déploiement de diagnostics de vulnérabilité des locaux et le financement de travaux.

Aujourd'hui, le SMBVA vous propose un accompagnement gratuit et personnalisé pour mieux prévenir, dans vos locaux, le risque inondation.

Credit photo : SMBVA

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire et bénéficier du diagnostic, veuillez contacter :

Mariama DIOP
Chargée de mission réduction de la vulnérabilité aux inondations

@ diag.inond@bassin-armancon.fr
07 57 12 83 62

Inscrivez-vous dès maintenant, pour bénéficier d'un diagnostic à compter d'octobre 2021

Credit photo : SMBVA

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

MON ÉTABLISSEMENT EST-IL PRÉPARÉ À UNE INONDATION ?

Bénéficiez d'un accompagnement et d'un diagnostic **gratuits** de votre établissement et d'un **financement** de vos travaux par l'État.

Inscrivez-vous dès maintenant et recevez le formulaire d'auto-diagnostic !

Diagnostic GRATUIT Réalisation à compter d'octobre 2021

Le SMBVA et l'Etat vous accompagnent dans la prévention des inondations !

POURQUOI ?

- ✓ Évaluer votre **vulnérabilité** aux inondations
- ✓ Limiter les **dommages** et les **pertes**
- ✓ Favoriser un **retour rapide à la normale**
- ✓ Être **en conformité** avec les PPRI*
- ✓ Bénéficier d'une **subvention** sur le montant des travaux

Établissements publics et particuliers en zone inondable du bassin versant de l'Armançon

Des inondations fréquentes : 1998, 2001, 2013, 2016, 2018...

Plus de 50 établissements concernés

108 communes concernées par le risque inondation

* Plan de Prévention des Risques inondations

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À MES LOCAUX

Les différents types de préconisation

- 1- Installer la pompe à vide cave
- 2- Afficher les consignes de sécurité
- 3- Installer un clapet anti-retour
- 4- Poser un batardeau
- 5- Rehausser les documents importants et le matériel irremplaçable
- 6- Arrimer les cuves
- 7- Rehausser et séparer les réseaux électriques
- 8- Rehausser les réseaux de chauffage
- 9- Aménager une zone de repli
- 10- Déplacer le matériel flottant et polluant

POUR QUI ?

Établissements publics situés dans les communes couvertes par un **PPRI**

La réalisation du diagnostic ouvre le droit à un **financement** des travaux de réduction de vulnérabilité de vos locaux, à hauteur de **40 %** du montant des travaux éligibles ** pour les établissements publics situés en zone PPRI, **limité à 10 %** de la valeur vénale du bien.

** Liste des travaux éligibles : arrêtés du 11 février 2019 établissant la liste de travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations, éligibles au Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs

DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ DES ENTREPRISES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

➤ Stratégie de communication

- Démarches retenues avec les communautés de communes

CC de l'Agglo Migennoise:

Courrier d'information puis réunion d'information en fonction des retours

CC du Pays d'Alésia et de Seine :

Réunion avec les communes concernées

CC des Terres d'Auxois:

Courrier d'information puis réunion d'information en fonction des retours

CC Serein et Armance:

Réunion d'information à organiser avec la participation de la DDT de l'Yonne

CA du Tonnerrois:

Courrier d'information

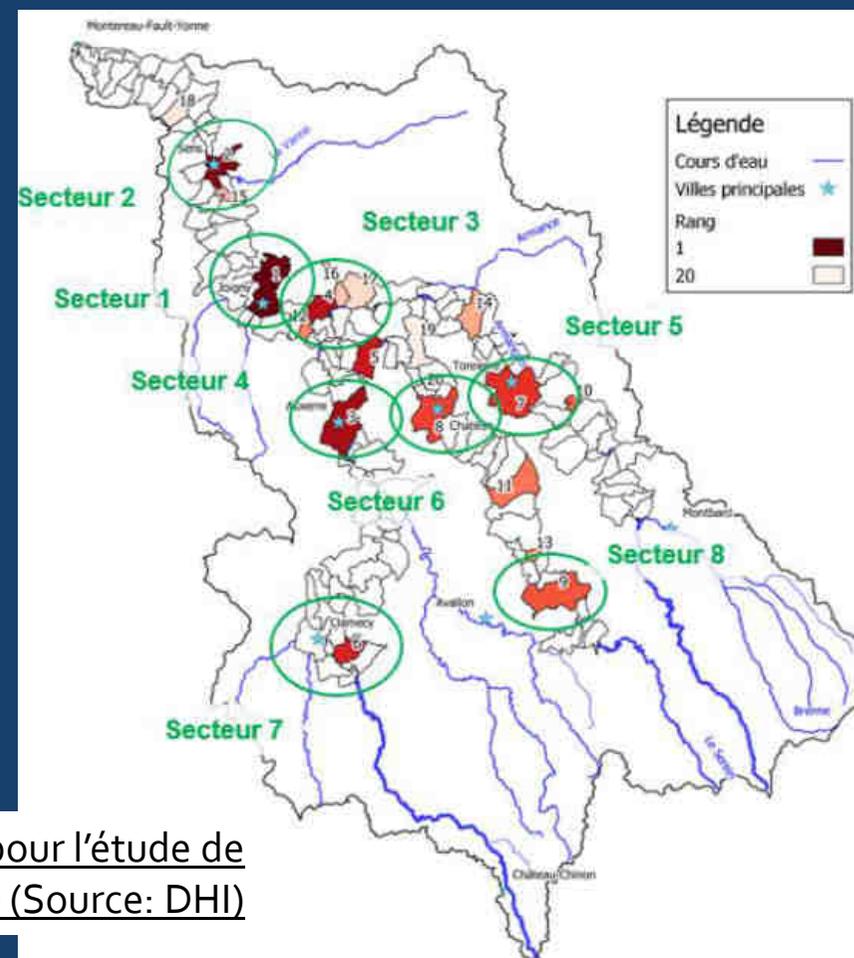
CC du Montbardois:

En attente de RV

MODÉLISATION OUVRAGES DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE (ORD)

➤ Modélisation ouvrages de ralentissement dynamique des crues

- Maîtrise d'ouvrage: État
- Objectifs: étude des potentialités de ralentissement des écoulements
- Périmètre: Bassin versant de l'Yonne

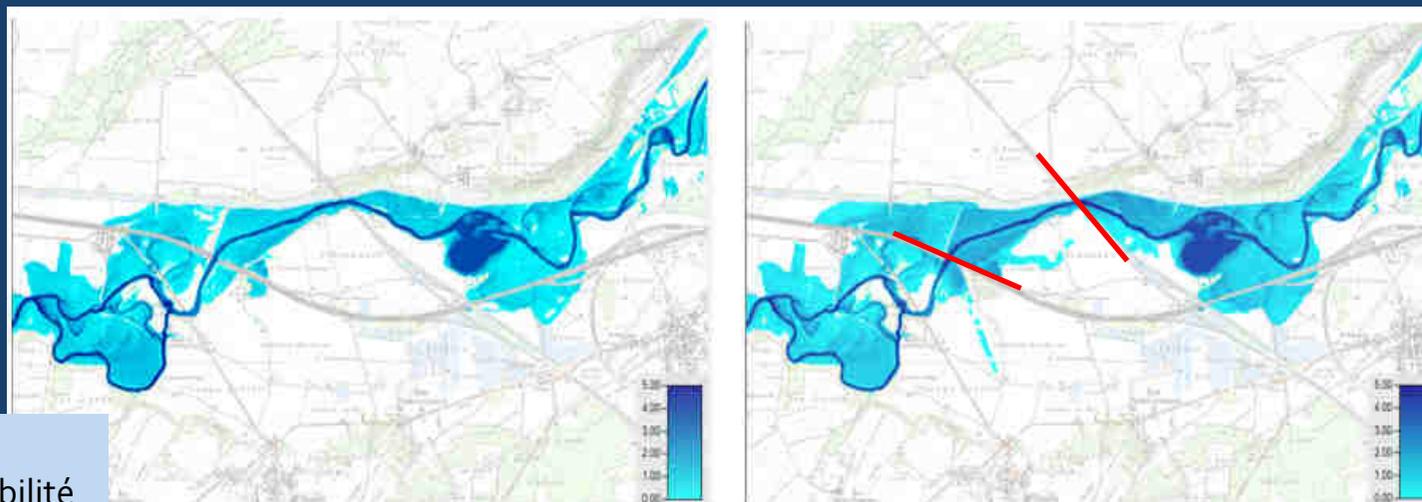


Secteurs sélectionnés pour l'étude de potentialité ORD (Source: DHI)

MODÉLISATION OUVRAGES DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE (ORD)

Occurrence de crue	Q ₅	Q ₂₀
Débit à la station de Briennon	250 m ³ /s	350 m ³ /s

- Impact des ouvrages en lit majeur sur les crues limité



Situation actuelle

2 ouvrages en série entre
Saint Florentin et Briennon

! Coût
Responsabilité

- Ligne d'eau aval -6 cm, déphasage pic de crue +5h, abaissement débit -8m³/s à Q₅
- Pas d'impact à Q₂₀

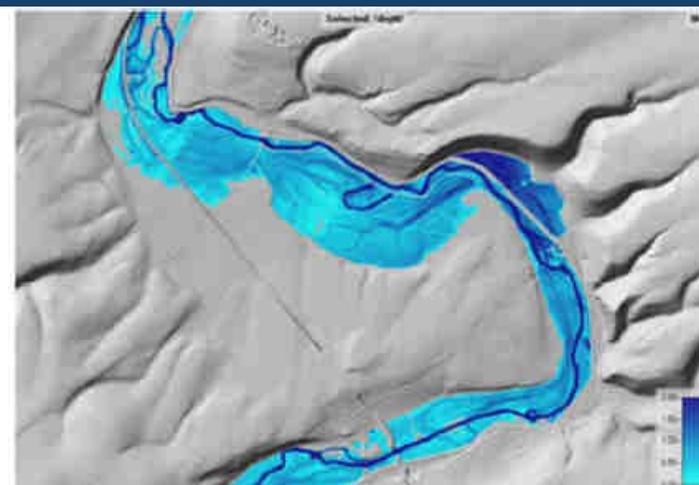
MODÉLISATION OUVRAGES DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE (ORD)

Occurrence de crue	Q ₅	Q ₂₀
Débit à la station de Tronchoy	230 m ³ /s	310 m ³ /s

- Restauration du champ d'expansion de crues à St Vinnemer



Situation actuelle



Suppression de la digue et création d'un casier

- Déphasage pic de crue +3h à Q₅ et +2h à Q₂₀
- Abaissement niveau d'eau à l'amont jusqu'à 5 cm à Q₅ et 9 cm à Q₂₀

COMMUNICATION

➤ Sensibilisation des élus à la prévention des inondations

- Séminaire Culture du risque de la DREAL-BFC
- 1^{er} Juillet 2021 à Tonnerre
- 80 participants



Ouverture du séminaire, Espace Marland



Visite du site de Davrey (Aube)

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Adrien
Lepetit
Président*

SÉMINAIRE PRÉVENTION DES INONDATIONS

LA MAÎTRISE DES COÛTS

OPTIMISER LES RESSOURCES DISPONIBLES,
MAÎTRISER LES DÉLAIS :
ÉCHANGES DE PRATIQUES

JEUDI 1^{er} JUILLET 2021

DE 9H30 À 17H
SALLE MARLAND
TONNERRE (89)

PROGRAMME

ACCUEIL CAFÉ : 9H30

SÉQUENCE DU MATIN : 10H - 12H15

10H :

- **Introduction de la journée par :**
 - M. le président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon ou son représentant
 - Un représentant de l'État
 - M. Denis Thuriot, maire de Nevers, président de l'Agglomération de Nevers, président du Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs et co-président de la Commission Mixte Inondation

10H15 :

- **Les coulisses du travail en régie : présentation du retour d'expérience du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon, dans le cadre des PAPI de l'Armançon et des actions de restauration de milieux aquatiques**
 - Mme Louise Vigier, animatrice du PAPI de l'Armançon
 - M. Vincent Gavin, référent technique GEMAPI

• Séquence d'échanges avec la salle

11H :

- **La collaboration comme facteur de réussite : au travers de la mise en place de structures spécialisées dans la gestion de l'eau et de la démarche PAPI, en cours de simplification**
 - M. Frédéric Gache, directeur adjoint de l'appui aux territoires à l'EPTB Seine-Grands-Lacs
 - M. Matthieu Moës, directeur de l'EPAGE du Loing
 - M. Denis Thuriot, président du Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs et co-président de la Commission Mixte Inondation

• Séquence d'échanges avec la salle

12H :

- Clôture des échanges de la matinée

SÉQUENCE DE L'APRÈS-MIDI : 13H45-17H

- **Visite du site de restauration hydromorphologique de la confluence du Landion et de l'Armançon à Davrey (Aube), réalisé et suivi par le SMBVA.**

Site Lauréat du Grand Prix du Génie Écologique 2020.

PERSPECTIVES POST 2021

➤ Statut par action

oui : actions finalisées (objectifs atteints) ou qui le seront d'ici fin 2021

non : action non finalisées

↔ : actions mises en œuvre tout au long du Programme d'Actions

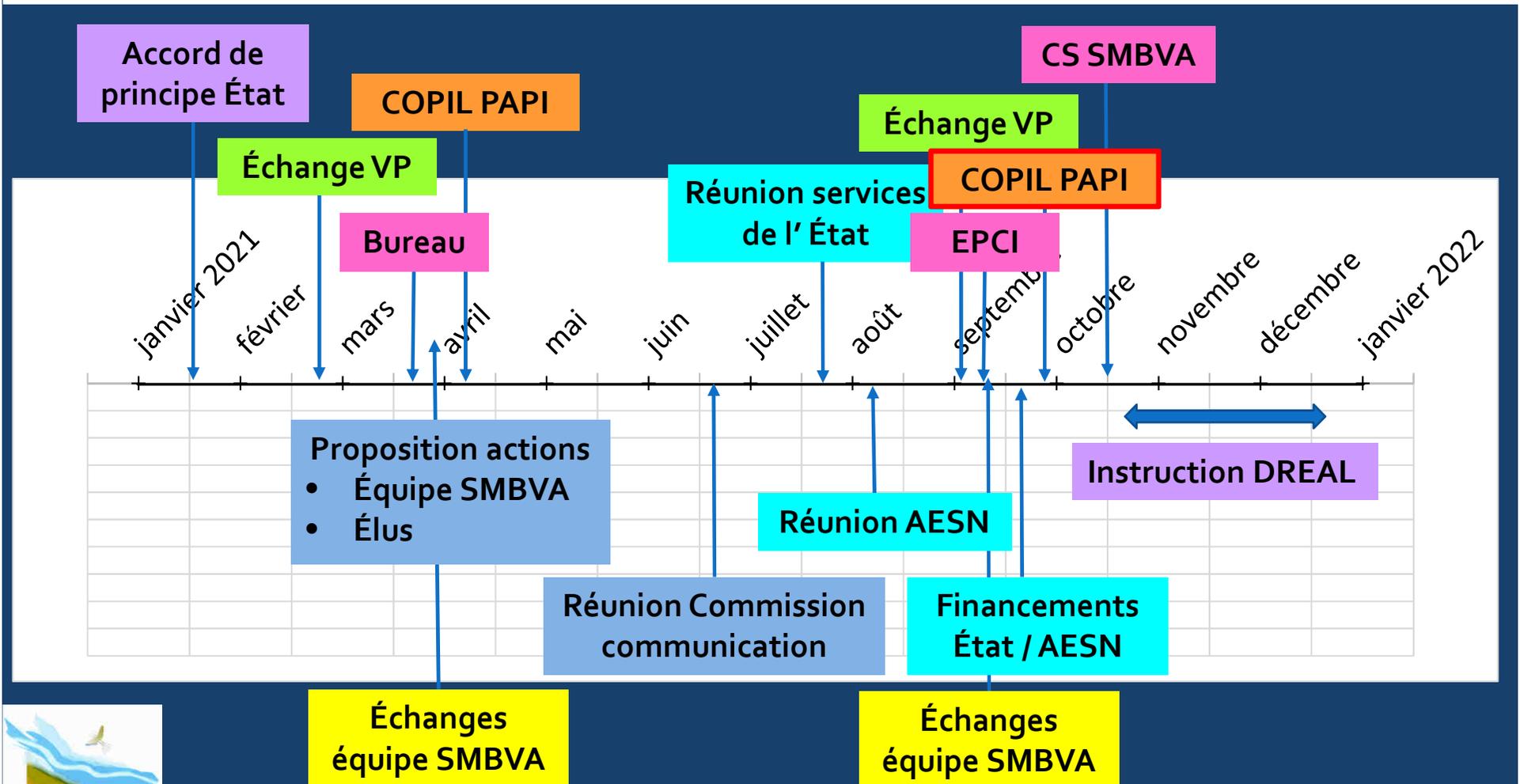
Axe	Action	Finalisée	
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	1.1	Mise en place d'un outil de modélisation des inondations sur les cours d'eau principaux du bassin versant de l'Armançon	non
	1.3	Actions de communication auprès des élus, des riverains et de la population pour développer la culture du risque	↔
	1.4	Organisation des Récid'Eau de l'Armançon: atelier "risques inondation" à destination des scolaires	↔
	1.5	Poursuite du programme de pose de repères de crue	oui
Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations	2.1	Mise en place et gestion d'un dispositif expérimental d'information sur les niveaux de hautes eaux à destination des maires des communes de l'aval de la Brenne	oui
Axe 3 : Alerte et gestion de crise	3.2	Sensibilisation des élus et assistance en matière de préparation à la gestion de crise	↔
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	4.1	Cartographie, puis caractérisation des champs d'expansion de crues afin d'assurer leur préservation dans les documents d'urbanisme sur les communes dotées d'une carte d'aléa, mais ne disposant pas d'un PPRNi approuvé	non
	4.2	Suivi de projets de toutes natures ayant une incidence en matière du risque inondation (en concertation avec la CLE du bassin de l'Armançon)	↔
Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens	5.1	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité des habitations	oui
	5.2	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité des entreprises	oui
	5.3	Sensibilisation des gestionnaires de réseaux au risque inondation, amélioration de la connaissance sur la vulnérabilité des réseaux et mise en œuvre de mesures de réduction de la vulnérabilité par les gestionnaires	oui
	5.4	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité des établissements publics	oui
	5.5	Mise en œuvre de mesures et travaux de réduction de vulnérabilité des habitations par les particuliers	non
	5.6	Mise en œuvre de mesures et travaux de réduction de vulnérabilité des habitations par les entreprises	non
	5.7	Mise en œuvre de mesures et travaux de réduction de vulnérabilité des habitations par les établissements publics	non
Axe 6 : Ralentissement des écoulements	6.1	Etude préalable à la mise en place d'actions pilotes de ralentissement dynamique sur le bassin de l'Oze	oui
	6.2	Etude de faisabilité permettant la restauration ou l'optimisation de champs d'expansion de crues	non

2. PROJET D'AVENANT AU PAPI DE L'ARMANÇON 2022-2024

- Démarche d'élaboration
- Contenu
- Financements
- Planning prévisionnel

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

➤ Un projet concerté



CONTENU

➤ Actions reconduites pour finalisation

- 1.1 Modélisation hydraulique (*Aube et Côte-d'Or*)

gestion
de crise

→ Diffusion atlas inondations

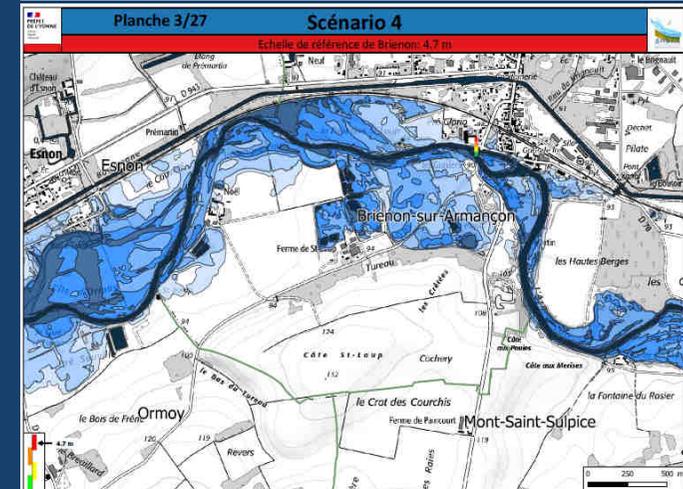
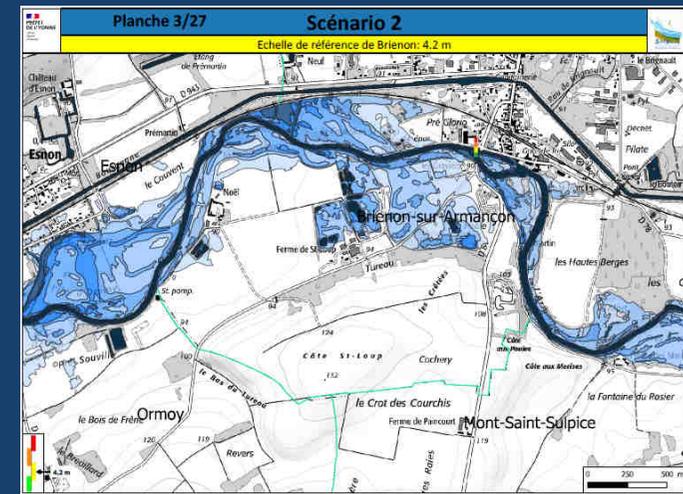
- 2.1 Dispositif d'information hautes eaux de la Brenne

- 4.1 Cartographie des zones d'expansion des crues à partir du modèle hydraulique (*Aube et Côte-d'Or*)

préserver

→ Diffusion atlas ZEC aux communes

Atlas débordement Armançon, exemples de cartes (scénarios 2 et 4)



CONTENU

- Prolongement de l'animation de janvier 2022 à décembre 2024

	Total sur 3 ans	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Total	180 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
Subvention Etat	72 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €
Subvention AESN*	32 000 €	24 000 €	8 000 €	-
Reste à charge SMBVA	76 000 €	12 000 €	28 000 €	36 000 €

* Accompagnement de l'Agence de l'Eau pour finalisation du modèle hydraulique en Côte-d'Or et création d'un atlas des zones d'expansion des crues (Aube et Côte-d'Or)

CONTENU

➤ Actions renouvelées

- Diagnostics de vulnérabilité
 - Nouveaux diagnostics
 - Extension de la cible
 - Accompagnement post-diagnostic

- Deux nouvelles missions de 6 mois (2022 et 2024)
 - Budget CDD 6 mois: 25 000 €
 - Financement FPRNM 50%

Objectifs et montants de travaux prévisionnels pour 2020-2021

Type de bien	Nombre de diagnostics	Coût total travaux
Habitation	50	150 000 €
Bâtiment public (PPRi)	10	100 000 €
Entreprise <20 salariés	10	100 000 €

Objectifs et montants de travaux prévisionnels pour 2022-2024

Type de bien	Nombre de diagnostics	Nombre de passages en travaux	Coût total travaux	Taux de financement des travaux	Financement FPRNM
Habitation	50	15	90 000 €	80%	72 000 €
Bâtiment public (PPRi)	10	10	120 000 €	40%	48 000 €
Entreprise <20 salariés	10	10	120 000 €	20%	24 000 €

CONTENU

➤ Actions adaptées et renforcées

Débordement + ruissellement

- Prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme

→ Accompagnement des collectivités à l'intégration des risques d'inondation dans leurs documents d'urbanisme (4.2)

Préservation ZEC et éléments paysagers → ralentissement des écoulements

- Préparation des élus à la gestion de crise

→ Appui à l'élaboration des PCS (3.2)

→ Exercice de mise en situation par la Préfecture de l'Yonne (3.3)

→ Exercice de mise en situation par la Préfecture de Côte-d'Or (3.4)

→ Formation à l'utilisation de l'atlas inondations



Journée dispositifs de prévention – Soissons (mars 2018)



Hauteur d'eau à la station	Scenario de crue
0.5 - 1 m	1
1 - 1.5 m	2
1.5 - 1.8 m	3
> 1.8 m	4



- Établissement d'enseignement
- ICPE
- Camping
- Établissement administratif
- Station d'épuration



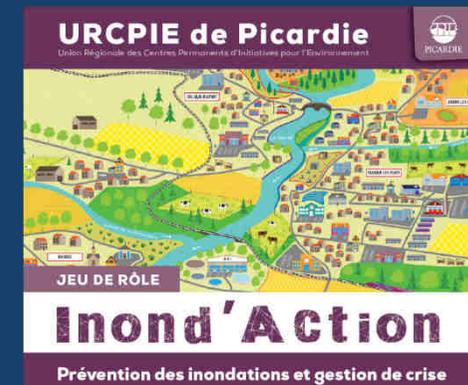
CONTENU

➤ Nouvelles actions de formation des élus

- Formation des élus à la gestion des risques inondation (1.8)

Prévention +
gestion de crise

- Coût formation / acquisition jeu 6000 €
- Financement FPRNM 50%
- Reste à charge SMBVA 3000 €



- Création d'une boîte à outils de supports de sensibilisation à disposition des élus référents (1.7)

→ Relais vers autres élus

Sensibilisation

- Partage d'expérience auprès des collectivités du bassin de l'Yonne (action d'animation transversale dans le cadre du PEP du bassin de l'Yonne) (1.9)

→ Ateliers thématiques à destination des élus

Retex

CONTENU

➤ Stratégie de communication adaptée et renforcée

- Sensibilisation du grand public aux risques inondation (1.3)

- Exposition collective sur les crues passées
- Parcours thématiques sur l'eau
- Totem de crues de l'Armançon itinérant

Démarches inclusives
Mise en récit
Public actif

**OBJECTIF: CHANGER LES
COMPORTEMENTS**

*Panorama des outils de sensibilisation,
CEPRI, déc. 2020*



*Œuvre de l'artiste Alain Bresson,
les Géants Verts, Argenteuil*



La Rand'Eau de l'école de Brion
« Un chemin, une école »
année scolaire 2013-2014
2 H 30
6,28 km

Un chemin créé par les élèves de l'école de Brion pour faire découvrir leur village et ses environs au travers du thème de l'eau...

PARKING
• Place de l'église 89400 BRION
• N 47.99554 °, E 3.47964 °

A DÉCOUVRIR EN CHEMIN
• Lavoir et fontaine du XIXe
• Ancienne pompe à eau à bras.
• Église St Phal des XII-XIV.
• Ancienne pompe à eau mue par un chien.
• Puits à tambour à la Fourchette.

Comité
• CDRP 89 : Maison des sports,
10 Avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie

Exemple de fiche randonnée
thématique à Brion (89)

CONTENU

➤ Stratégie de communication adaptée et renforcée

- Sensibilisation des enfants (1.4)

- Animation atelier aux Récid'Eau de l'Armançon

- Jeu en classe

- Collèges / lycées : jeu gestion des inondations et de la ressource en eau (SMBVA)
 - Primaires : jeu de l'oie Crues et d'eau et dispositif Ricochets (prêt DREAL-BFC)



*Jeu Crues et d'eau, Entente
Oise Aisne*



CONTENU

- Stratégie de communication adaptée et renforcée

Plan de financement prévisionnel des actions de sensibilisation

	Total sur 2 ans		Année 2022		Année 2023		Année 2024	
	Temps (jrs)	Coût	Temps (jrs)	Coût	Temps (jrs)	Coût	Temps (jrs)	Coût
Total	434	100 000 €	109	25 000 €	217	50 000 €	109	25 000 €
Subvention AESN*		80 000 €		20 000 €		40 000 €		20 000 €
Reste à charge SMBVA		20 000 €		5 000 €		10 000 €		5 000 €

**Hypothèse d'un financement à 80% de l'Agence de l'Eau pour une prestation en régie dans le cadre du partenariat éducatif Récid'Eau à confirmer*

Le poste inclut aussi des actions « milieux aquatiques »:

- Organisation de sorties terrain
- Animation stand (foires et marchés)
- Marquage « Ici commence la mer »
- Fiches « Idées reçues »

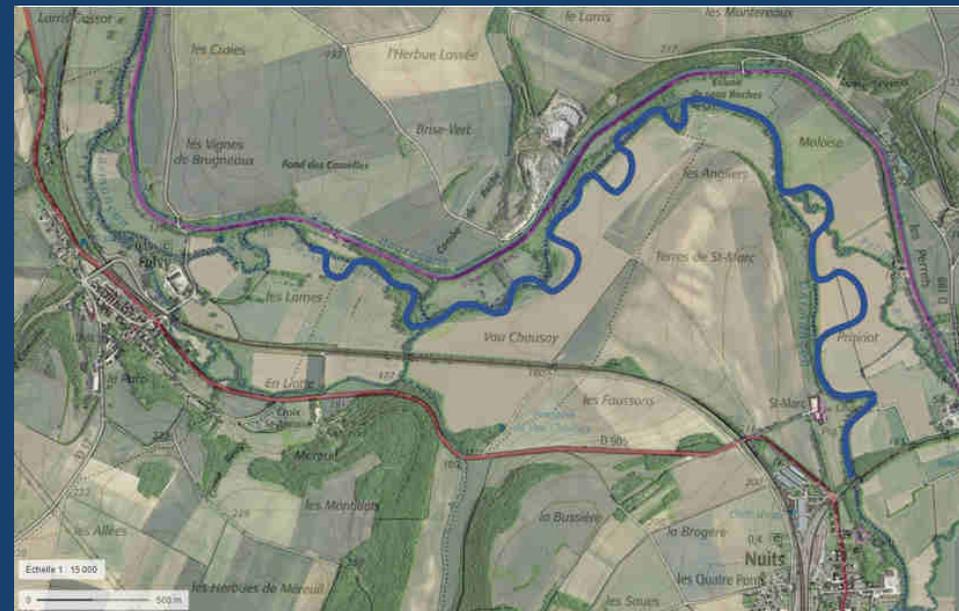


CONTENU

➤ Nouvelles actions

- Ralentissement des écoulements
 - Etude de faisabilité restauration du champ d'expansion des crues à St Vinnemer (finalisation action 6.2)
 - Etude hydraulique de reméandrage de l'Armançon à Quincy le Vicomte (6.5)

Action	Coût	Plan de financement		
		Etat FPRNM	AESN	Reste à charge
6.2	50 000 €	25 000 €	15 000 €	10 000 €
6.5	20 000 €	-	16 000 €	4 000 €



*Exemple projet reméandrage
(secteur Nuits – Fulvy)*



CONTENU

➤ Nouvelles actions

Suite opérationnelle de l'action 6.1

- Ralentissement des écoulements

- Aménagements d'hydraulique douce (6.3)

- Etude hydrologique sur 3 sous-bassins (6.4)

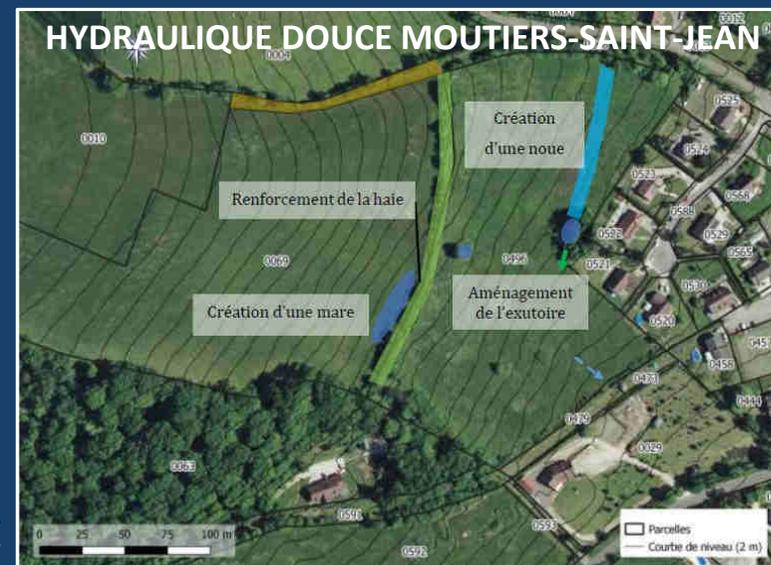
- Quantifier les ruissellements en fonction de l'occupation du sol

- Simuler l'impact des projets hydraulique douce

- Moutiers Saint Jean, Bussy le Grand, Boux sous Salmaise, Semur en Auxois

- Préblin, Louesme, Vaulichères

		Plan de financement		
Action	Coût	Etat FPRNM	AESN	Reste à charge
6.3	750 000 €	-	600 000 €	150 000 €
6.4	35 000 €	17 500 €	10 500 €	7 000 €



Protection d'un lotissement contre les phénomènes de ruissellement



PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Initial		Avenant 2022-2024		Budget prévisionnel total 2022-2024										
Référence de la Fiche-action du PAPI	Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Total crédits 2022-2024	HT ou TTC	SMBVA	% Part.	État BOP 181	% Part.	Agence de l'Eau Seine Normandie	% Part.	Autre(s) financeur(s)	% Part.	Échéance de réalisation
Axe 0 : Animation														
0	0	Animation du PAPI	SMBVA	180 000 €		108 000 €	60%	72 000 €	40%	- €		- €		3 ans
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque														
1.1	1.1	Mise en place d'un outil de modélisation des inondations sur les cours d'eau principaux du bassin versant de l'Armançon	SMBVA	- €	TTC	- €	20%	- €		24 000 €	80%	- €		3 ans
1.3	1.3	Actions participatives de sensibilisation du grand public aux risques inondation	SMBVA	70 000 €	TTC	14 000 €	20%	- €		56 000 €	80%	- €		3 ans
1.4	1.4	Animation d'ateliers sur les risques inondation et la gestion de la ressource en eau en milieu scolaire et aux Récid'Eau de l'Armançon	SMBVA	21 000 €	TTC	4 200 €	20%			16 800 €	80%	- €		3 ans
1.5	1.6	Poursuite du programme de pose de repères de crue	SMBVA	6 000 €	TTC	1 200 €	20%	3 000 €	50%	1 800 €	30%	- €		3 ans
	1.7	Création d'une "boîte à outils" de supports de sensibilisation pour élus référents + formation	SMBVA	19 000 €	TTC	3 800 €	20%	- €		15 200 €	80%	- €		3 ans
	1.8	Formation des élus à la gestion des risques inondation (jeu Inond'Action)	SMBVA	6 000 €	TTC	3 000 €	50%	3 000 €	50%	- €		- €		3 ans
	1.9	Partage d'expérience auprès des collectivités du bassin de l'Yonne (animation transversale PEP Yonne)	SMBVA	- €	TTC	- €		- €		- €		- €		3 ans
sous-total				122 000 €		26 200 €		6 000 €		113 800 €		- €		
Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations														
2.1	2.1	Mise en place et gestion d'un dispositif expérimental d'information sur les niveaux de hautes eaux à destination des maires des communes de l'aval de la Brenne	SMBVA	- €	TTC	- €		- €		- €		- €		3 ans
sous-total														
Axe 3 : Alerte et gestion de crise														
3.2	3.2	Appui des élus à l'élaboration des PCS	SMBVA	- €	TTC	- €		- €		- €		- €		3 ans
3.2	3.3	Réalisation d'un exercice de gestion de crise dans le département de l'Yonne	Préfecture de l'Yonne	- €	TTC	- €		- €		- €		- €		3 ans
3.2	3.4	Réalisation d'un exercice de gestion de crise dans le département de la Côte-d'Or	Préfecture de Côte-d'Or	- €	TTC	- €		- €		- €		- €		3 ans
sous-total				- €		- €		- €		- €		- €		
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme														
4.1	4.1	Cartographie, puis caractérisation des champs d'expansion de crues afin d'assurer leur préservation dans les documents d'urbanisme sur les communes dotées d'une carte d'aléa, mais ne disposant pas d'un PPRN approuvé	SMBVA	- €	TTC	- €		- €		8 000 €	80,00%	- €		3 ans
4.2	4.2	Accompagnement des collectivités à l'élaboration de leurs documents d'urbanisme	SMBVA	- €	TTC	- €		- €		- €		- €		3 ans
sous-total						- €		- €		8 000 €		- €		
Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens														
5.1	5.8	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité des habitations	SMBVA	25 000 €	TTC	12 500 €	50%	12 500 €	50%	- €		- €		3 ans
5.2	5.9	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité des entreprises	SMBVA	25 000 €	TTC	12 500 €	50%	12 500 €	50%	- €		- €		3 ans
5.3	5.3	Sensibilisation des gestionnaires de réseaux au risque inondation, amélioration de la connaissance sur la vulnérabilité des réseaux et mise en œuvre de mesures de réduction de la vulnérabilité par les gestionnaires	SMBVA	-	TTC									3 ans
5.4	5.10	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité des établissements publics	SMBVA	-										3 ans
5.5	5.5	Mise en œuvre de mesures et travaux de réduction de vulnérabilité des habitations par les particuliers	particuliers	240 000 €				192 000 €	80%			48 000 €	20%	3 ans
5.6	5.6	Mise en œuvre de mesures et travaux de réduction de vulnérabilité par les entreprises	entreprises	220 000 €				44 000 €	20%			176 000 €	80%	3 ans
5.7	5.7	Mise en œuvre de mesures et travaux de réduction de vulnérabilité par les établissements publics	établissements publics	220 000 €				88 000 €	40%			132 000 €	60%	3 ans
sous-total				730 000 €		25 000 €		349 000 €		- €		356 000 €		
Axe 6 : Ralentissement des écoulements														
6.2	6.2	Etude de faisabilité et animation pour la restauration du champ d'expansion de crues à St Vinnemer	SMBVA	50 000 €	TTC	10 000 €	20%	25 000 €	50,00%	15 000 €	30%	-		3 ans
6.1	6.3	Mise en place d'aménagements d'hydraulique douce pour limiter le risque ruissellement	SMBVA		TTC	-		-		-		-		3 ans
	6.4	Etude hydrologique à l'échelle de 3 sous-bassins pilotes	SMBVA	35 000 €	TTC	7 000 €	20%	17 500 €	50,00%	10 500 €	30%	- €		3 ans
	6.5	Etude hydraulique de reméandrage de l'Armançon	SMBVA	20 000 €	TTC	4 000 €	20%	- €		16 000 €	80%	- €		3 ans
sous-total				105 000 €		21 000 €		42 500 €		41 500 €		- €		
Total PAPI				1 137 000 €		180 200 €		469 500 €		163 300 €		356 000 €		

CONCLUSION

- Répartition des actions équilibrée entre les axes
- Continuité avec le programme d'actions 2015-2021
- Portée opérationnelle
- Mise à profit de l'expérience acquise

- Prochaines étapes
 - Comité syndical (14 octobre 2021)
 - Instruction du dossier par la DREAL-BFC (nov-déc. 2021)



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

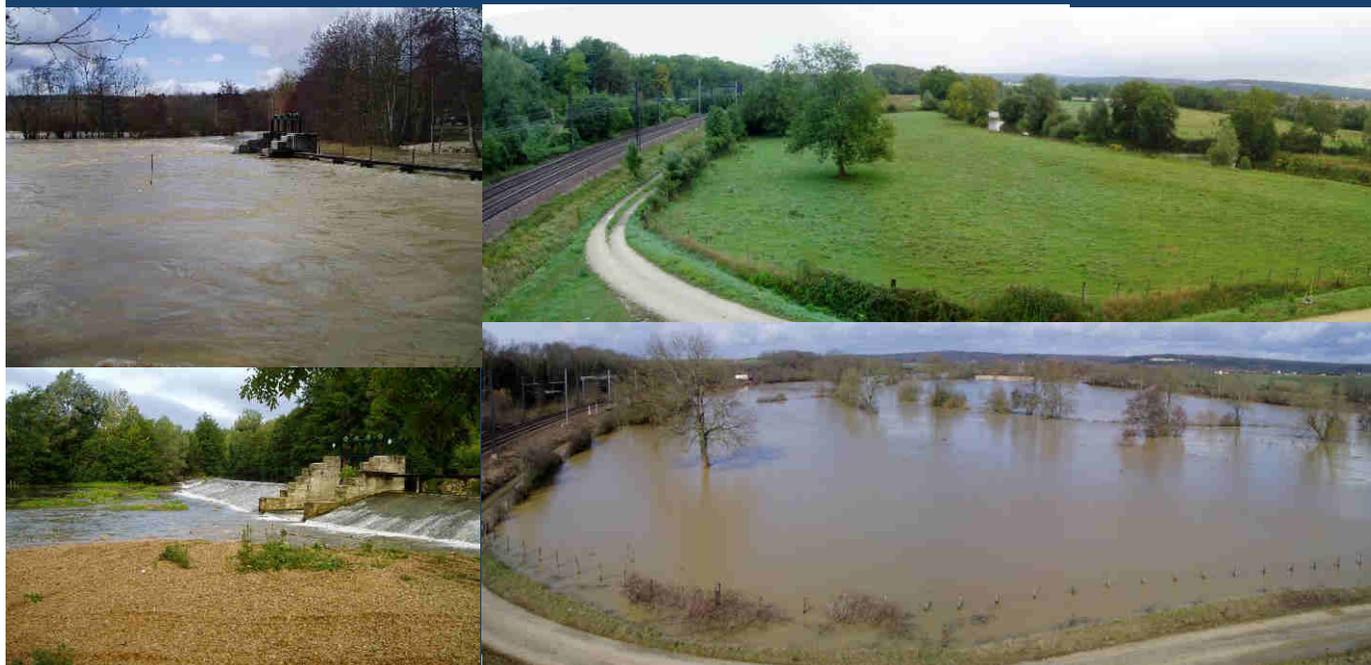
Nous contacter :

- Louise VIGIER- Animatrice du PAPI
- 03.86.55.97.02 – papi@bassin-armancon.fr

Diagnostics de vulnérabilité entreprises et administrations publiques

Mariama DIOP – Chargée de mission

07.57.12.83.62 - diag.inond@bassin-armancon.fr



Visitez le site internet :
www.bassin-armancon.fr